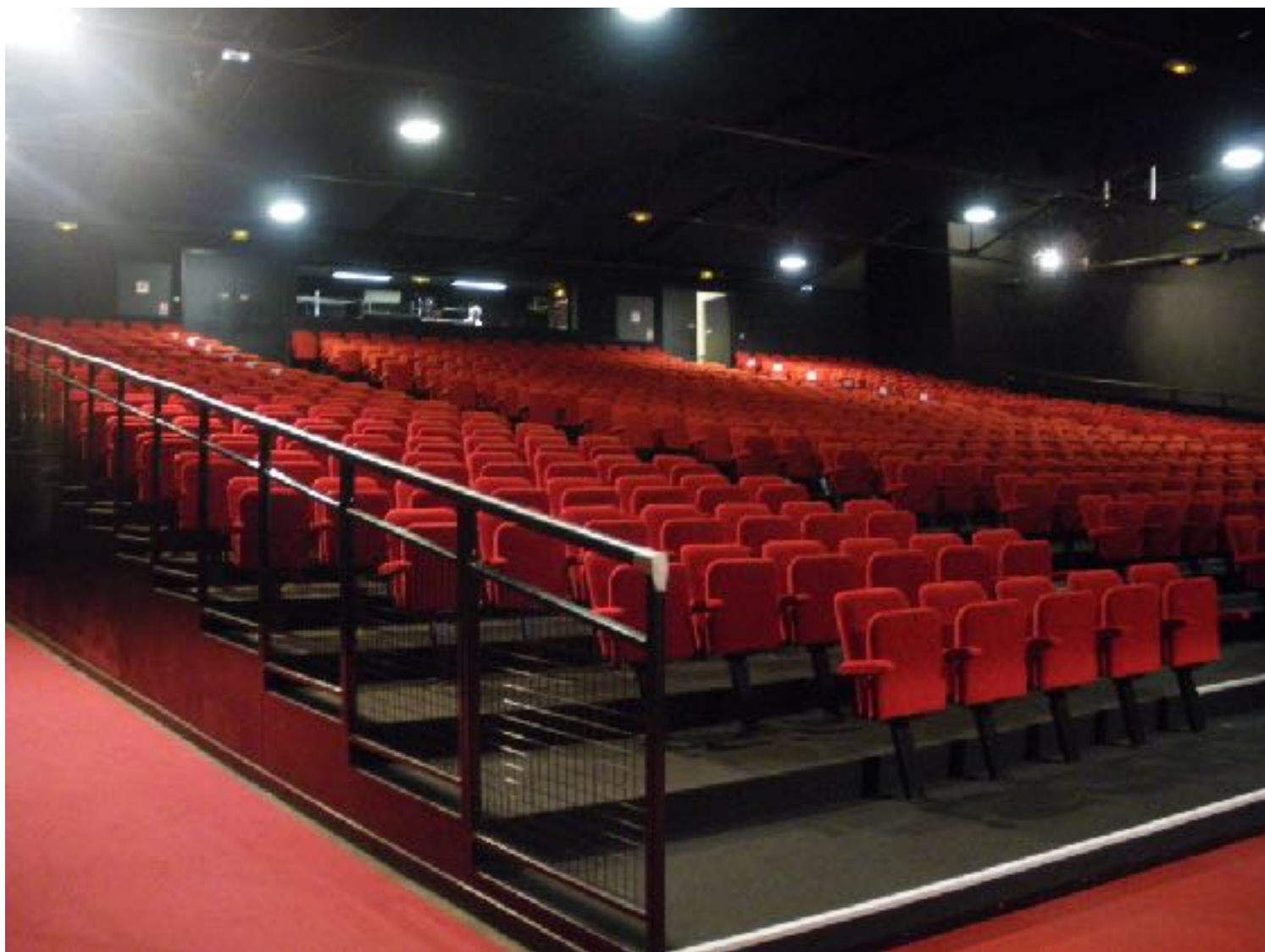


# THÉÂTRE RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

## FICHE TECHNIQUE THÉÂTRE INTERLUDE ESPACE JEAN GUICHARD



Théâtre Régional des Pays de la Loire  
9 rue de Saint Melaine, B.P. 40541, 49305 CHOLET Cedex  
Accueil: 02.41.75.35.40. / [accueil@trpl.fr](mailto:accueil@trpl.fr)

## Préambule

La salle Interlude se situe 9 rue de Saint Melaine – 49305 CHOLET  
47.058265, -0.890265

Le classement ERP de la salle Interlude est le suivant :

**ERP de type L (salle de spectacles) et de 3ème catégorie  
Espace scénique adossé fixe**

La FMI se décompose de manière suivante :

public :	587
PMR installés devant le 1er rang :	13
artistes + personnels :	100
<u>Total :</u>	700
(FMI: Fréquentation Maximum Instantanée ; PMR: Personnes à Mobilité Réduite)	

Jours et amplitude horaire de travail :

**Du lundi au samedi**, le dimanche étant un jour de fermeture.

**De 9h à 17h30**, comprenant une pause déjeuner de 1h minimum pour notre régisseur technique.

Important !!:

Il faut savoir que les temps de montage et de démontage techniques, de la Cie et de la salle de spectacle, **sont inclus dans le temps total de résidence** fourni à la Cie par le TRPL. Ceci comprend le déchargement, le chargement, le nettoyage, le rangement du mobilier, les régies en salle, le déplacement du matériel en général (son, lumière, vidéo, plateau, machinerie...) qu'il faut remettre en place en fin de résidence.

Ceci veut donc dire que le **1er jour de résidence est dédié au montage technique** sur le plateau et que **le dernier jour de résidence est prévu pour le démontage** et la remise en place technique du lieu. Pendant ces deux jours, **la présence de vos régisseurs-euses est indispensable**. En aucun cas notre régisseur se retrouvera à faire la création ou la régie de votre spectacle. **Un RDV sera impérativement convenu entre nous et les responsables artistique, technique et administratif de la Cie au minimum 1 mois en amont de votre résidence** afin d'échanger sur vos besoins d'accueils, sur la capacité technique de notre théâtre et d'effectuer une visite du lieu afin de bien vous rendre compte des possibilités d'exploitations.

Si vous utilisez des décors sur le plateau, vous trouverez à la fin de ce dossier **un certificat d'ignifugation type à me compléter et à m'adresser avant votre arrivée dans notre lieu. Merci d'y joindre les PV de classement au feu de vos décors, toiles, tapis...** Veuillez me prévenir si vous comptez utiliser des peintures, colorants ou des matières poussiéreuses, salissantes, volatiles...

Vous devez fournir tous les consommables dont vous avez besoin pour votre résidence.

## Caractéristiques Techniques

### **Salle :**

- La salle a une capacité de 587 places assises numérotées, en gradins.
- La salle dispose de 13 emplacements pour personnes en situation de handicap, en fauteuil roulant, devant le 1<sup>o</sup> rang.

### **Loges :**

- Le Théâtre dispose :
  - au rez-de-chaussée : deux loges semi collectives et une loge pour personne handicapée
  - à l'étage : cinq loges.
- La capacité maximale des loges est fixée à **87** personnes, se répartissant sur les deux niveaux, l'effectif global à l'étage ne peut dépasser **49** personnes.
- Toute loge extérieure complémentaire, installée à la demande et sous la responsabilité du bénéficiaire, peut ne pas être mise en place pour raison de force majeure. Dans ce cas, les capacités ci-dessus restent impératives.

### **Scène :**

- 1 perche en salle de 17m de large (charge maxi par perche de 400 kgs répartie sur la perche, 90kgs en ponctuel)
- **Le plateau peut accueillir au maximum 90 personnes.**
- Ouverture cadre de scène : **14 m**
- Largeur de mur à mur : **25m**
- Proscénium, nez de scène - devant rideau d'avant-scène rouge : **1,60 m**
- Profondeur, rideau d'avant-scène - mur du lointain : **9,70 m**
- Profondeur, nez de scène - rideau de fond de scène noir : **8m90**
- Hauteur du cadre de scène : **5 m**
- Hauteur maxi sous perches : **6,20 m**
- Hauteur scène / Salle : **0,70 m**
- Perches frontales de 14m de long à commande électrique : 16 (charge maximale par perche de 400 kgs répartie sur la perche, 90kgs en ponctuel)
- Perches latérales de 9 m de long à commande manuelle : 2 à jardins et 2 à cour ( charge maximale par perche de 300 kgs répartie sur la perche )
- Entrée des Décors :
- Quai déchargement matériel sous abri : hauteur 0,70 m
- Accès scène : largeur porte : 2,70 m - hauteur : 2,50 m

**Draperie/structures :**

- Rideau fond de scène sur patience manuelle : velours noir
- Rideau au 2/3 de la scène vers lointain sur patience manuelle : velours noir
- Rideau d'avant-scène sur patience à commande électrique : velours pourpre (ouverture à la grecque) ouverture/fermeture en 30 secondes
- 16 pendrillons velours noir - largeur : 2m - Hauteur : 6m
- 4 pendrillons velours noir - largeur : 1m60 - Hauteur : 6m
- 4 frises velours noir - largeur : 14m - Hauteur : 1m40
- 1 frise velours noir - largeur : 14m - Hauteur : 1m
- Cyclorama rétro-projection - coloris " blanc " - largeur : 14 m - hauteur : 6 m
- 16 praticables alu type Samia à ciseaux 2X1m.

**Matériel lumière :**

- 40 projecteurs plan convexe 1000W halogène SCENILUX - FL 1000
- 14 projecteurs 329 HF JULIAT - 2000W lentilles claires + volet rotatif
- 24 projecteurs PAR 64 1000W
- 2 séries de 2 x 4 projecteurs ACL (250 W / 28V)
- 9 découpes courtes 613SX, 1000W ROBERT JULIAT
- 16 découpes moyennes 614S, 1000W ROBERT JULIAT
- 13 cycliodes asymétriques 1000W SCENILUX 1250
- 1 poursuite Super Korrigan HMI 1200 W ROBERT JULIAT
- 6 réglettes WOOD 36W (lumière noire)
- 1 stroboscope DMX DYNAMO, FL3 2000D, XLR5, 2700W
- 4 pieds de projecteurs ALT 290 ( hauteur max : 3 m )

**Jeu d'Orgue :**

- 1 console AVAB PRESTO 160 circuits + écran
- 1 console ETC EOS ION XE + écran + extension controller
- Régie en salle possible sur 4 m linéaire de table avec toutes les connectiques à proximité.

**Gradateurs :**

- 2 racks RVE DIMKIT 12-3D, DMX 512 ( 24 x 3 KW par rack )
- 1 rack RVE DIGIPACK HDI, DMX 512 ( 6 x 5 KW )
- 1 rack ADB MEMOPACK 30, DMX 512 (12 x 3 KW )

**Nacelle élévatrice 1A****Diffusion Son Façade :**

- 4 - enceinte EAW MK 5266 (cadre de scène)
- 4 - sub basse EAW SB 180 R (cadre de scène)
- 2 - enceinte EAW MK 5294 (cadre de scène)
- 2 - front file EAW MK JF60
- 4 - enceinte EAW JFX 88 (rappel en salle)
- Amplis / processeurs
- 1 - delay stéréo SABINE DQX 206

**Diffusion Son retour :**

- 4 Enceintes TANNOY T 12 avec control TX2
- 4 Enceintes EAW SM155e
- 2 amplis CROWN MA 600

**Consoles son :**

- 1 console numérique I-LIVE 144 Allen and Heath IDR 48 / 16
- 1 console numérique Berhinger X32 Compact 16 / 8 / 8
- 1 platine CD / MD TASCAM - CD / MD1 MK II auto / pause
- 1 platine CD / MD TASCAM - CD / MD1 auto pause

**Parc micros :**

- 1 micro SENNHEISER E 609
- 2 micros NAKAMICHI C100
- 1 micro SENNHEISER MD 421 UA
- 2 microsAUDIO TECHNICA ATM 31a
- 1 micro AKG – D 112
- 4 microsSM 58 SHURE
- 4 micros SM 57 SHURE
- 2 micros HF SENNHEISER EW 845 main(série 300) + cravate ME 4 cardio + serre tête ME 3 supercardio
- 2 WH 30 TQG (boitiers émetteurs sur ceinture) + câble instrument
- 4 Boites de directes actives DI – SCV
- 1 Boite de directe DI - stéréo ETEK
- 10 grands pieds micro avec perchettes
- 1 pied micro grosse caisse
- 2 petits pieds embase ronde

**Réseau Intercom :**

- 1 station fixe en régie ASL
- 4 postes filaires mobiles ASL avec casques 1 oreillette BEYER DYNAMIC (DT 108 - DT 109)

**Régie technique :**

- régie technique ouverte en fond de salle en haut des gradins
- régies son et lumière mobiles en salle au milieu du gradin (20m du nez de scène)

**Sécurité:**

- Art. L. 79 : Les décors doivent être en matériaux M1 ou classés B-s2, d0.
- L'emploi d'artifices, de flammes et de bougies est interdit.

## **L'équipe permanente du Théâtre Régional des Pays de la Loire**

**Directeur, metteur en scène**  
**Camille de La Guillonnière**  
[c.delaguillonniere@trpl.fr](mailto:c.delaguillonniere@trpl.fr)

**Attachée direction, chargée de communication et de diffusion**  
**Camille Guérin**  
02.41.75.35.42  
[c.guerin@trpl.fr](mailto:c.guerin@trpl.fr)

**Accueil**  
**Sarah Renou**  
02.41.75.35.40  
[accueil@trpl.fr](mailto:accueil@trpl.fr)

**Comptable**  
**Catherine Mangenot**  
02.41.75.35.41  
[c.mangenot@trpl.fr](mailto:c.mangenot@trpl.fr)

***N'hésitez pas à me contacter pour une demande d'informations complémentaires***

***Au plaisir de travailler avec vous !***

**THEATRE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE**  
**ESPACE JEAN GUICHARD**  
9, Rue Saint Melaine BP 40541  
49305 - Cholet Cedex  
02.41.75.35.40

**Certificat d'Ignifugation à compléter par la Cie  
et à adresser signé au directeur technique du TRPL.**

Je soussigné,  
[NOM ?],[FONCTION ?], [STRUCTURE ?]

Certifie que :

Le décor du spectacle [« SPECTACLE » ?], de la Compagnie [« COMPAGNIE » ?] qui sera en résidence du [DATE ?] au [DATE ?] sur la scène du théâtre « Interlude » 9 rue de Saint Melaine 49305 Cholet, a été construit selon les règles de l'art, et respecte en tout point les paragraphes 2 et 3 de l'article L79 du Règlement de sécurité contre l'incendie dans les E.R.P.

- les éléments de bois sont M1 ou B-s2,d0 par nature ou enduits de peinture acryfuge leur conférant cette classification,
- les textiles sont M1 ou B-s2,d0 de part leur composants ou ont subit un traitement acryfuge leur conférant cette classification,
- les revêtements de sol sont M3 ou Bfl si ils sont fixés au sol, ou M1 si ils ne le sont pas.

Je fournis la copie des documents correspondants.

[PV ET FACTURES A PRECISER ?]

Cependant, en raison de leur nature ou d'impossibilités techniques, les éléments suivants n'ont pas le degré d'ininflammabilité requis :

- [élément de décor], [volume, masse ou métré], [degré d'ignifugation], [position sur scène].
- 

Je propose, qu'après concertation avec les services concernés, des mesures compensatoires soient prises afin de maintenir un niveau de sécurité satisfaisant.

De plus, aucun artifice ou flamme vive ne sera employé durant la représentation.

Pour faire valoir ce que de droit

Fait à [VILLE ?] le [DATE ?]

[NOM ?]  
[FONCTION ?]  
[STRUCTURE ?]  
[SIGNATURE ?]






# CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- Ne pas bloquer les portes COUPE-FEU
- Ne rien stocker dans les cheminements
- Laisser les salles en état, ne pas déplacer le matériel
  - Ne pas se restaurer dans les salles
- Vérifier la fermeture des issues et éteindre la lumière en sortant

## ÉVACUATION

- . A l'audition du signal d'alarme
- . Sur ordre du Référent Sécurité
- Cesser toute activité, laisser vos affaires personnelles sur place
  - Sortir par l'issue la plus proche
- Vérifier que tout le groupe soit sorti (à faire par le responsable)
  - Fermer la porte, ne pas revenir en arrière
  - Rejoindre le point de rassemblement 
- Attendre les consignes du SSIAP<sup>1</sup> référent ou du commandant des secours

<sup>1</sup> agent du Service de Sécurité Incendie et d'Aide à la Personne

## INCENDIE

### En cas de début d'incendie

- Donner l'alerte au moyen d'un boîtier rouge bris de glace
- Attaquer le Feu avec les moyens de secours à disposition (extincteurs, ...)
  - En cas de fumées : Baisser vous
- Appeler les pompiers au (0)18 ou au (0) 112
  - Procéder à l'évacuation
- Attendre les secours sur le point de rassemblement

### Urgence face à un problème technique

- Numéro de téléphone d'ASTREINTE : 02 44 09 25 00